

# Charte Déontologique

## du séminaire **Pharma**

### Préambule:

Cette charte est destinée aux partenaires et participants du «Séminaire PharmaFiesta».

Chaque partenaire scientifique, chaque sponsor, chaque participant s'engage à la respecter.

### Introduction:

Le «Séminaire PharmaFiesta» se veut à forte valeur scientifique ajoutée.

Le séminaire est destiné uniquement aux professionnels du secteur de la santé et en particuliers aux pharmaciens et à leurs équipes.

Les partenaires des professionnels ont la possibilité d'accompagner à condition de régler les frais eux-mêmes.

Les professionnels du secteur qui sont invités par un laboratoire pharmaceutique participeront à minimum deux heures du programme scientifique.

L'accès au séminaire sera fermé 2 heures avant la fin des conférences afin de garantir que chaque bénéficiaire des frais d'hospitalité aura bien participé à la partie scientifique.

Chaque orateur est choisi par l'organisateur en fonction de la présentation d'un CV détaillé et de la qualité de sa présentation.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler une conférence si celle-ci n'est pas accréditée par la plateforme PharFolio.

### Inscription pour les professionnels du secteur :

L'inscription au séminaire sera validée après confirmation de l'identité, confirmation de la fonction de l'invité (titulaire, adjoint, assistant(e), autre, conjoint) et confirmation du choix de la et/ou des conférences.

La confirmation des inscriptions est faite [www.pharmafiesta.be](http://www.pharmafiesta.be)

071/84.40.22



Lstaquet@skynet.be



[www.pharmafiesta.be](http://www.pharmafiesta.be)



Rue de la Station, 27-6181 Gouy-Lez-Piéton



# Charte Déontologique

## du séminaire **Pharma**

### Séminaire

La présence de chaque participant sera confirmée par écrit par la signature à l'entrée ET à la sortie des conférences.

La présentation de la carte d'identité sera demandée afin de vérifier que le signataire de la feuille de présence correspond bien à la personne inscrite.

### Accréditation

L'accréditation des conférences se fera via le site [www.pharfolio.be](http://www.pharfolio.be)

Les frais d'accréditation sont pris en charge par l'organisateur du séminaire.

L'organisateur enverra à chacun des participants, une attestation de présence par écrit, mail et/ou par validation sur le site PharFolio.

### Frais

L'ensemble des frais pour l'organisation du séminaire sont pris en charge par l'organisateur.

La répartition entre les frais d'hospitalité, les frais d'inscription et d'organisation au séminaire peut être obtenue sur simple demande de la société pharmaceutique.

Les partenaires des professionnels ne peuvent en aucun cas avoir les frais pris en charge par une société pharmaceutique (vérification faite au moment de l'inscription).

### Evolution de la charte

Chaque évolution/modification de cette charte sera envoyée aux partenaires déjà inscrits.

Ceux-ci auront alors la possibilité de se rétracter sans aucune justification ni aucun frais endéans les 7 jours suivant l'envoi de la nouvelle charte.

Phn. **STAQUET Laurent**

Organisateur – Gérant JLV Consult SPRL

071/84.40.22



Lstaquet@skynet.be



[www.pharmafiesta.be](http://www.pharmafiesta.be)



Rue de la Station, 27-6181 Gouy-Lez-Piéton

